



TRICYCLE

réduire • collecter • trier • traiter • valoriser > nos déchets




**RESPONSABILITÉ
ÉLARGIE DU
PRODUCTEUR**


**LOI
AGEC**

**COMPRENDRE LA GESTION DES DÉCHETS
EN 2 MINUTES**

**FOCUS SUR LES FILIÈRES
À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR**

JETER , TRIER , EST-CE POSSIBLE ?

**PAS DE PANIQUE ...
ON VOUS EXPLIQUE !**



ÉDITO

Dans la continuité des précédents Tricycle et comme je vous en ai déjà informé, ce qui est déposé dans le bac noir ou dans la benne tout-venant des déchetteries impacte le budget du syndicat (donc votre redevance) à plus de 60%. Dans une démarche de maîtrise des coûts, de respect de la réglementation, et de respect de l'environnement il est urgent de comprendre la gestion des déchets,

Depuis quelques années déjà, vous avez la possibilité de trier tous vos emballages et pourtant, encore beaucoup de recyclables se trouvent dans les bacs noirs. En les triant, vous optimiserez les coûts de traitement, préserverez des ressources naturelles, de plus en plus rares et permettrez aux entreprises d'économiser des coûts d'énergie (recycler est moins gourmand en énergie comparé à une production utilisant des ressources naturelles).

la réglementation et les enjeux pour moins jeter et mieux trier !

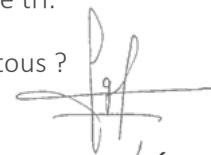
“ Comprendre la gestion des déchets, la réglementation et les enjeux pour moins jeter et mieux trier ! ”

Aujourd'hui, la prévention est devenue un enjeu capital pour les années à venir (réduction des déchets, consommation éco-responsable, location, réparation, réemploi, ...). La loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire (AGEC) vise à accélérer le changement des modèles de production et de consommation afin de réduire les déchets et préserver notre environnement.

Prochamment, chacun devra également trier ses biodéchets et la redevance incitative sera mise en place. Dès maintenant, vous avez la possibilité de tendre vers une gestion des déchets préservante et qui vous permettra d'être prêt pour une facture sans surcoût !

Alors, pour vous aider, nous vous fournissons dans ce numéro des astuces pour réduire les déchets, les clés pour comprendre leur gestion et un rappel des consignes de tri.

On s'y met tous ?



Christophe GÉRAUX
Président de Trinoval

Cet enjeu de la prévention se traduit aussi par l'apparition de nouvelles Responsabilités Élargies du Producteur (REP). Ainsi, les déchetteries sont en pleine mutation et deviennent des centres de valorisation. De plus en plus de séparations vous sont demandées afin de valoriser mieux, et d'enfourmer moins.

TRICYCLE 61 Octobre 2022

TRINOVAL :
Chemin rural n°3
80640 Thieulloy l'Abbaye
Tél. : 03 22 90 36 60
Courriel : contact@trinoval.fr
Site : www.trinoval.fr

Directeur de publication
C. GÉRAUX

Membres du comité de lecture
G. MASSON - P. GAILLARD -
A. DESFOSSÉS - J. HUCLEUX -
R. LOGNON - J. de BEAUFORT -
C. PEYRAMAURE

Ont participé à l'élaboration
de ce numéro
G. DUMONT - C. PEYRAMAURE

Conception-Réalisation
V. DEALET - A. DENOGENS

Photos et illustrations
© Freepik, rawpixel.com - Citéo-
Okowoko - Studio 2HB - Trinoval

Couverture
Trinoval

Dernière de couverture
Studio 2HB Amiens

Impression
Imprimerie La Centrale
ISSN n°1293-1438

Tirage
30 000 exemplaires
Imprimé sur papier 100% recyclé
avec des encres végétales



TRINOVAL est certifié sur
l'ensemble de ses activités.

En utilisant un papier recyclé plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de ce dépliant est réduit de :

220 kg de CO ₂	2 196 km parcourus en voiture européenne moyenne	33 952 litres d'eau	3 186 kWh d'énergie	1 777 kg de bois
---------------------------	--	---------------------	---------------------	------------------

Sources : L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

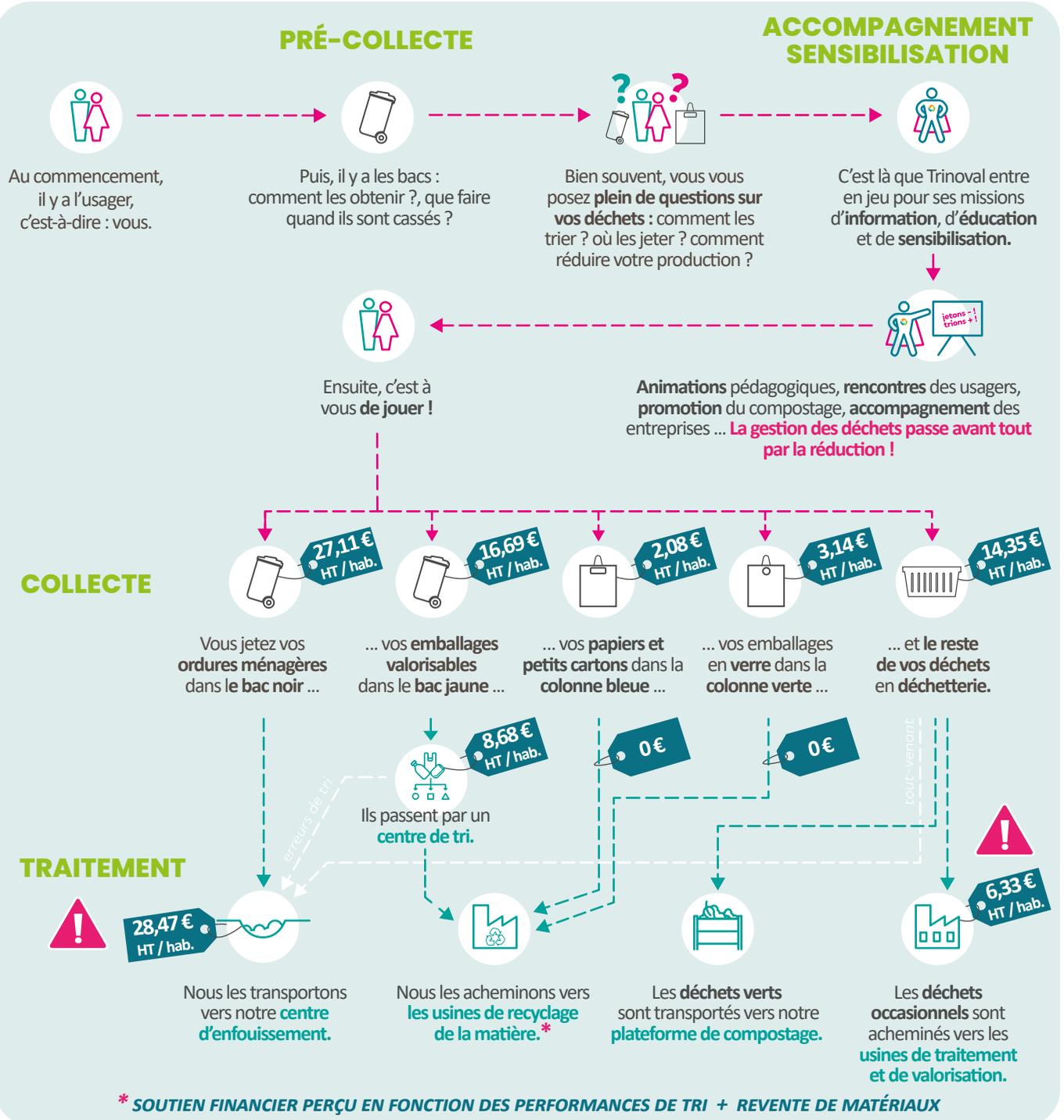
LE WWF ACCOMPAGNE ARJOWIGGINS GRAPHIC DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROMOTION DU PAPIER RESPONSABLE



UN SCHÉMA POUR COMPRENDRE LA GESTION DES DÉCHETS EN 2 MINUTES !

Trinoval met en place un système de collecte et de traitement des déchets ménagers respectant la réglementation : favorisant le recyclage, diminuant le contenu du bac noir, instaurant prochainement un système de tri des biodéchets chez l'habitant, etc.

AUJOURD'HUI, VOUS DISEZ DES SERVICES SUIVANTS :



LÉGENDE :



➤ Coût Hors Taxe par habitant en 2021

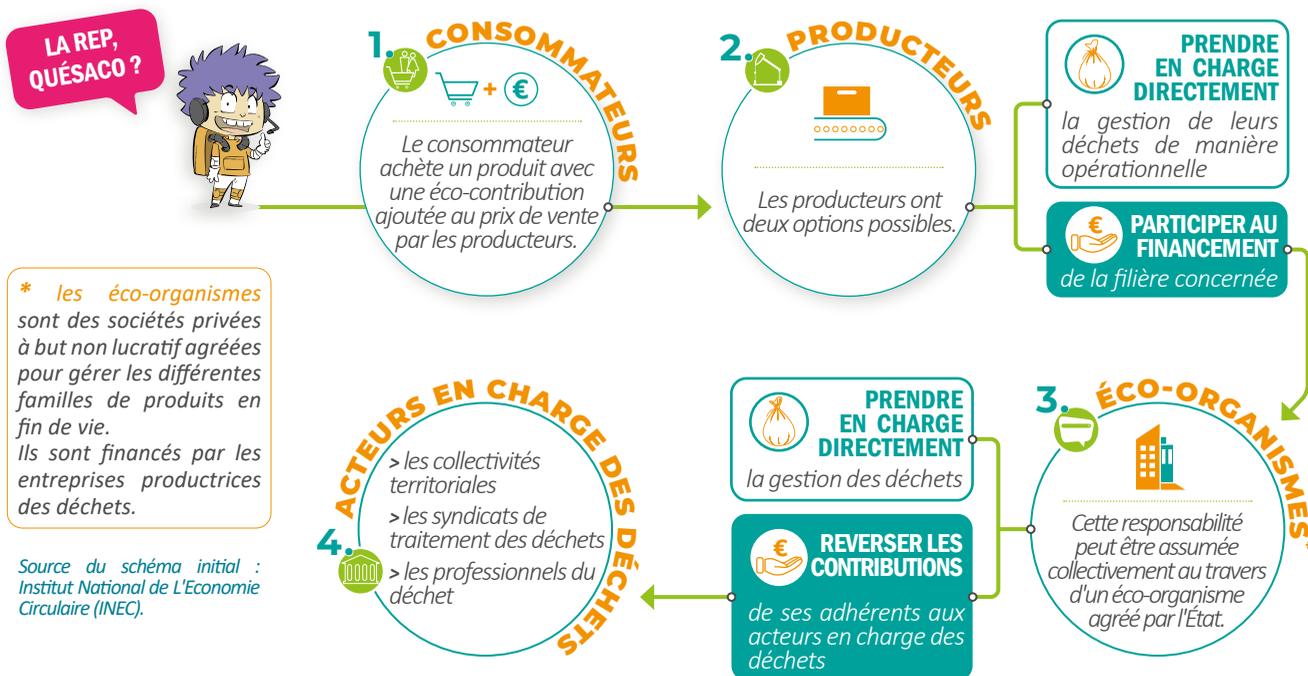


➤ À production constante, le coût de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchetteries augmentera de plus de 3 €/hab sous le seul effet de la progression de la TGAP (+11€ la tonne) en 2023.

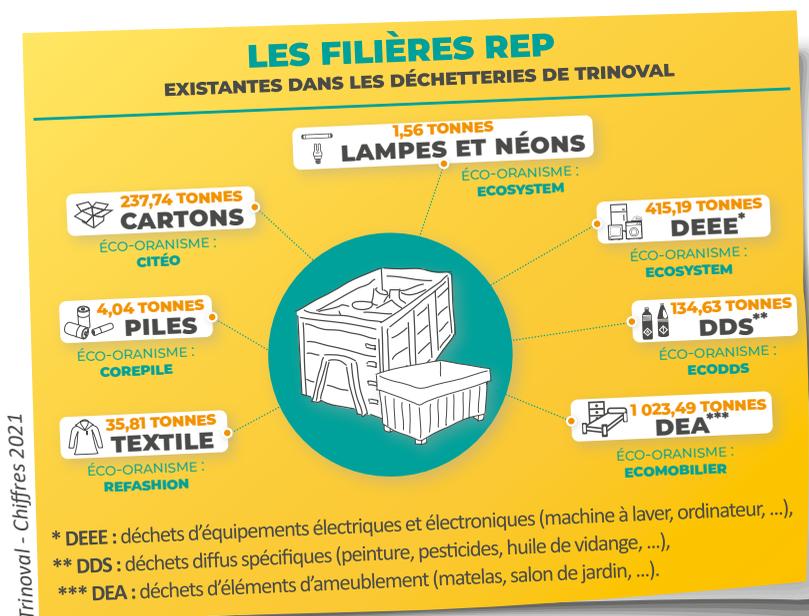
LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est issue du « principe pollueur-payeur » apparu dans le milieu des années 70 : « Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement ».

■ COMMENT ÇA MARCHE ?



■ DANS NOS DÉCHETTERIES, QUELLES SONT LES FILIÈRES REP MISES EN PLACE ?



- Concrètement au sein des déchetteries, les usagers doivent séparer les apports en fonction de leur nature (mobilier, déchet électronique, bricolage...) ou de la matière (bois, ferraille, carton, ...).
- Trinival se charge ensuite d'orienter les apports vers les bonnes filières en vue du réemploi, du recyclage, de la valorisation et en dernier lieu de l'enfouissement (benne tout-venant).
- Dès cet automne, d'autres filières comme celle du bricolage, des jouets, ... seront mises en place au sein des déchetteries.

GARDIEN DE DÉCHETTERIE, UN MÉTIER COMPLEXE AUX TÂCHES MULTIPLES

ÉCHANGER AVEC SON RESPONSABLE

Expliquer les difficultés, proposer des améliorations et rendre compte du quotidien.

VEILLER À VOTRE SÉCURITÉ !

Gestion de la circulation, respect des règles, propreté du site, gestion du nombre d'entrées ...

VOUS ORIENTER VERS LES BONNES FILIÈRES !

La réglementation apporte son lot de nouveautés et de plus en plus de vos apports sont valorisables ... à condition d'être déposés au bon endroit. Les sacs fermés sont interdits : le gardien doit pouvoir contrôler l'intérieur. Écoutez le gardien et préparez astucieusement votre chargement. À noter, en cas de non-respect, l'accès aux déchetteries peut vous être refusé.

PRÉPARER LES TRANSFERTS POUR LA VALORISATION !

En fonction des éco-organismes, repreneurs, ... les gardiens doivent conditionner les apports afin qu'ils soient conformes aux consignes de reprise.

GÉRER LES APPORTS

Demander les rotations des bennes, partager les espaces disponibles dans les bennes entre les usagers.

SE FORMER !

Reconnaître les différents types de DEEE, de Déchets Diffus Spécifiques, ... ; connaître les REP et y orienter les bons apports.



LE GARDIEN
JE L'ÉCOUTE ET JE LE RESPECTE !

LES GESTES MALINS



JE DONNE ce qui peut encore servir (famille, amis, recyclerie, ...),



JE PRÉPARE mon chargement avant de venir en déchetterie en séparant les flux et (si j'ai l'habitude) **en mettant en dernier ceux que je viderai en premier !**

LE NOMBRE DE VISITES CUMULÉES SUR LES 3 DÉCHETTERIES



La barre des **100 000 VISITES/AN** a été franchie !

L'apport en déchetterie représente **153 Kg/par an/par habitant** de déchets hors gravats et autres inertes.

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES (PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER AU 1ER OCTOBRE)

LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT LEUILLY	PÉRIODE HIVERNALE : 1 ^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS	
	LUNDI	9h00 - 12h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé
PÉRIODE ESTIVALE : 1 ^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE		
LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
JEUDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 19h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

THIEULLOY- L'ABBAYE	ÉTÉ / HIVER : HORAIRES IDENTIQUES	
	LUNDI	9h00 - 12h00
MARDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
JEUDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 19h00
DIMANCHE	9h00 - 13h00	Fermé



Merci de vous présenter à la déchetterie **au moins 15 MINUTES** avant l'heure de fermeture.

Plus d'informations sur les déchetteries (consignes de tri, astuces, etc ...), **C'EST PAR ICI**



JETER , TRIER , ... EST-CE POSSIBLE ?

Le poids de nos poubelles a doublé en 40 ans ! La législation relative à la gestion des déchets est en constante évolution et les coûts liés à leur gestion (*collecte, traitement, TGAP, ...*) sont importants. Tout est mis en oeuvre pour d'abord éviter le déchet, s'il existe le trier pour le recycler/valoriser et seulement en dernier recours le jeter dans le bac noir ! Or, en réalisant une caractérisation du bac noir en novembre 2021, nous constatons que beaucoup de déchets devraient être déposés ailleurs !



LES BONS GESTES DE TRI
pour réduire le poids de sa poubelle noire

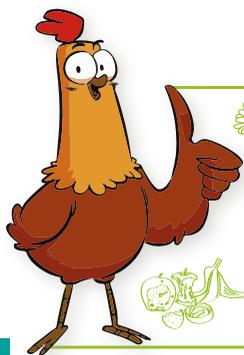
1	VÊTEMENTS CHAUSSURES				Apport à la borne du Relais
2	MÉDICAMENTS				Dépôt en pharmacie
3	EMBALLAGES EN VERRE				Apport à la colonne verte
4	PAPIERS ET PETITS CARTONS				Apport à la colonne bleue
5	EMBALLAGES				Dépôt dans le bac jaune
6	AUTRES DÉCHETS				Apport en déchetterie
7	DÉCHETS COMPOSTABLES				Dépôt dans le composteur ou apport en déchetterie
8	GASPILLAGE ALIMENTAIRE				Donner aux animaux ou dépôt dans le composteur ou l'astuce en + : l'éviter en faisant une liste de course ou des recettes anti-gaspi

■ 18 MOIS POUR ÊTRE PRÊT À LA TARIFICATION INCITATIVE !

Un tiers des déchets de notre bac noir est composé de biodéchets qui pourraient être compostés ou limités en luttant contre le gaspillage alimentaire. D'ici 2024, les collectivités doivent mettre en place un système afin que les biodéchets soient triés à la source chez les particuliers. Compostage individuel, zone de compostage partagée, collecte regroupée, ... Trinoval étudie différents scénarios et organisera prochainement des zones test.

De bonnes habitudes sont à prendre dès maintenant pour réduire ses déchets et pour être prêt au futur passage de la tarification incitative ! N'attendez plus, réservez votre composteur dès maintenant avec le coupon ci-contre OU en ligne sur [HTTPS://WWW.TRINOVAL.FR/FONCTIONNEMENT/PREVENTION-DES-DECHETS/RESERVATION-DE-COMPOSTEUR](https://www.trinoval.fr/fonctionnement/prevention-des-dechets/reservation-de-composteur)

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, PROCHAINE ÉTAPE POUR TRINOVAL ET FUTUR DÉFI POUR TOUS !



QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

"Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."

article L. 541-1-1 du code de l'environnement

D'ICI 2024, l'obligation du tri à la source et de valorisation des biodéchets s'appliquera à tous !

LA LOI AGECS* PRÉCISE LES ÉCHÉANCES À VENIR :

> au 1^{er} janvier 2023, les producteurs de plus de 5 tonnes annuelles (*environ 100 repas / jour*) doivent trier et valoriser leurs biodéchets,

> à partir du 1^{er} janvier 2024, cette obligation s'applique à tous quel que soit le volume produit.

*loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire

■ HIÉRARCHIE DES SOLUTIONS À PRÉFÉRER

PRÉVENTION



RÉEMPLOI



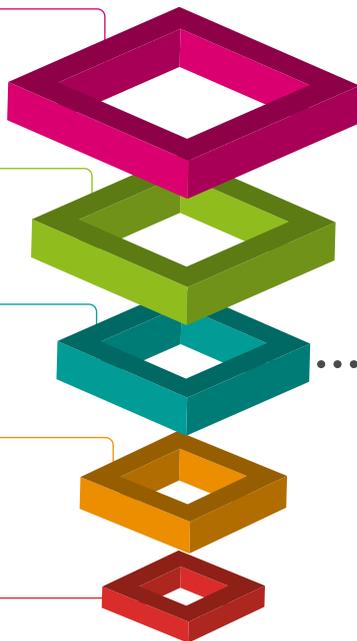
RECYCLAGE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ÉLIMINATION



DÉCHET ÉVITÉ

NON DÉCHET

DÉCHET

- compostage,
 - cuisine de produits frais et accommodation des restes,
 - stop pub,
 - consommation réfléchie
(achats en vrac, achats d'occasion, location, eau du robinet, ...),
 - réparation
(vêtements, meubles, appareils électriques, ...).
-
- don, vente, troc, recyclerie
 - restes aux animaux
-
- tri du papier dans la colonne bleue,
 - tri des emballages plastiques et métal dans le bac jaune,
 - tri du verre dans la colonne verte,
 - tri des autres déchets valorisables en déchetterie,
 - dépôt des vêtements dans les colonnes du Relais,
 - dépôt des médicaments en pharmacie, ...
- Incinération en Unité de Valorisation Énergétique et/ou valorisation du biogaz issu de la fermentation des déchets ultimes (bac noir)



LES DÉCHETS DES BACS NOIRS SONT LES PLUS CHERS À TRAITER ET SONT ENFOUIS SANS ÊTRE TRIÉS : VOIR VIDÉO.



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

COUPON DE RÉSERVATION COMPOSTEUR

Offre réservée aux habitants du territoire de TRINOVAL n'ayant pas encore bénéficié de l'offre depuis 2013, étant en règle vis-à-vis du paiement de la redevance et acceptant de signer une charte de bonne utilisation du composteur. Offre limitée à 2 composteurs par foyer (tout volume confondu).

Je soussigné(e) Madame Monsieur
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Commune : _____
 Téléphone : ___/___/___/___/___ Mail : _____@_____

- Désire bénéficier d'un composteur de 400 litres au prix de 20€
- Désire recevoir un deuxième composteur de 400 litres au prix de 40€
- Désire commander deux composteurs 400 litres pour 60 € (20€ le premier ; 40€ le deuxième)
- Désire bénéficier d'un composteur de 1000 litres au prix de 25€
- Désire recevoir un deuxième composteur 1000 litres au prix de 50€
- Désire commander deux composteurs 1000 litres pour 75 € (25€ le premier ; 50€ le deuxième)
- Désire commander un composteur 1000 litres + un composteur 400 litres pour 65 € (25€ le premier ; 40€ le deuxième)



Joindre un chèque à l'ordre du Trésor Public du montant correspondant à votre commande

Règlement (uniquement par chèque) et coupon à renvoyer à :

TRINOVAL Opération compostage
 chemin rural n°3
 80640 THIEULLOY L'ABBAYE

Après vérification, nous vous contacterons dans les meilleurs délais pour la mise à disposition de votre commande : merci de renseigner correctement toutes vos coordonnées et de vérifier vos SPAM. La remise du composteur se fera sur notre site de Thieulloy-l'Abbaye, uniquement sur rendez-vous.



ou vous pouvez, si vous préférez, réserver votre composteur en ligne :

RAPPEL : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NON RECYCLABLES, NON DANGEREUX
À JETER



MOUCHOIRS, MASQUES
ET GANTS JETABLES



OBJETS CASSÉS

COUCHES
JETABLES



MOUCHOIRS
EN SAC

PAPIERS,
CARTONNETTES
À RECYCLER



JOURNAUX
ET MAGAZINES



CAHIERS ET
BLOCS-NOTES



FEUILLES ET
ENVELOPPES



CARTONNETTES

EMBALLAGES EN PLASTIQUE
OU MÉTAL **VIDES**
À RECYCLER



EMBALLAGES EN MÉTAL



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES
EN PLASTIQUE

EMBALLAGES
EN VERRE
À RECYCLER



BOUTEILLES



POTS ET BOCAUX

GARDEZ LE MEILLEUR
POUR LA PLANÈTE
COMPOSTEZ



DÉCHETS
DU JARDIN

(branchages, feuilles,
fleurs, etc...)



DÉCHETS
DE LA CUISINE

(épluchures de fruits
et légumes, restes de
repas, etc...)



EN VRAC



TRINOVAL
Chemin rural n°3
80640 THIEULLOY L'ABBAYE

Tél. : 03 22 90 36 60
Courriel : contact@trinoval.fr
Site : www.trinoval.fr



www.trions-bien.fr